L’essentiel du règlement européen (RGPD) dans le contexte sanitaire et médico-social pour identifier les actions à mener

7 heures
PDP000

Objectifs pédagogiques
Le règlement général sur la protection des données applicable au 25 mai 2018, tout le monde en parle et ses grands principes sont sinon déjà largement médiatisés, connus d'un grand nombre. Mais qu'en est-il de leur application dans le cadre d'un établissement prenant en charge des patients ?

Cette formation a pour objectif de vous donner les clés de lecture du RGPD dans le contexte d'un établissement sanitaire ou médico-social en s'attachant sur les points les plus importants du
règlement pour être en capacité d'initier la démarche et de la lier avec les autres obligations qui pèsent sur les établissements de santé.

Public(s)
Toute personne concernée par la mise en oeuvre de la protection des données personnelles (RH, DSI, RSSI, Direction, DIM, ..)
ou qui souhaite être sensibilisée sur les principes de ce nouveau
règlement dans le contexte santé

Pré-requis
Aucun

Modalités pédagogiques
FORMATEUR
Consultant SI et juriste

Moyens et supports pédagogiques
Support(s) de formation par apprenant

Modalités d’évaluation et de suivi
Évaluation en cours et fin de formation
Cette formation ne fait pas l’objet d’un contrôle des acquis via une certification

Formateur

Programme

- Les grands principes de la protections des données personnelles.
- Les droits (droits accès, opposition, oubli, portabilité,…) des personnes concernées (personnel et patients) applicables ou pas, dans quelles conditions ?
- La mise en oeuvre d'un système de management des données personnelles dans le contexte établissement (DPD, Registre & licéité des traitements, Notification des violations, …)
- La sous-traitance, nouvelles obligations et clauses contractuelles
- Sécurité des données et sécurité du SIH, les obligations du RGPD (privacy / security by design et by default) et celle de la règlementation déjà en vigueur (PGSSI-S, certification hébergeur, …)
- Les outils de la conformité et lancement de son plan d'actions